

Fondation AUSCHWITZ

Occupations : résistances

De nos jours, les principes de résistance et d'occupation sont largement connus. Nous les apprenons à l'école puis les entendons à la radio, ce sont des termes assimilés par la population. Mais lorsque l'on les observe de plus près, ces notions ne sont pas si claires que ça. Le dictionnaire, lui, est bien précis. Résistance : *Action de résister physiquement à quelqu'un, à un groupe, de s'opposer à leur attaque par la force ou par les armes, s'opposer à ce qu'on n'approuve pas.* Occupation : *Action d'occuper militairement un lieu, une ville, un pays.* A première vue, nous pensons tous savoir à quoi renvoient ces deux mots, mais ils peuvent en réalité très vite devenir des concepts qui dépendent plus du point de vue que de la définition objective.

La réalité que recouvre le terme de résistance peut en effet paraître très claire. Le premier exemple qui vient à l'esprit est le mouvement né pendant la Deuxième Guerre mondiale. De nombreux habitants dans les pays occupés par les Allemands, comme la Belgique, ont créé un réseau de résistance ayant pour but de mettre en difficulté l'occupant. Ici, les deux camps sont clairement reconnaissables. Les Allemands ont envahi la Belgique et certains citoyens belges ont décidé d'agir pour s'opposer à cette situation, pour *résister* à l'occupation, qu'ils n'approuvent pas. Vous ne trouverez probablement personne pour remettre ce pan de l'histoire en cause, car il s'agit de résistance à une occupation territoriale et militaire. Leur combat est juste, ils ont le droit de leur côté.

Mais que se passe-t-il si nous prenons un exemple de résistance face à une occupation plus compliquée à déterminer ? Le conflit israélo-palestinien illustre bien la difficulté de désigner un "résistant" quand notre point de vue entre en compte. Si l'on décide de se placer du côté israélien, le peuple vit sur une terre qui lui revient de droit et est sans cesse attaqué par des terroristes extrêmement violents qui vont jusqu'à tuer des innocents. Cependant, si l'on décide de regarder du côté palestinien, les habitants sont sous occupation, le peuple israélien s'étant installé après eux, et ils résistent à l'envahisseur par une violence qu'ils considèrent légitime. Les concepts de résistance et d'occupation sont donc extrêmement flous puisque les deux versions semblent se valoir. Qui sont les occupés et qui sont les résistants ? Les résistants sont pour certains des terroristes et les occupants sont pour d'autres des citoyens dans leur droit. La situation est extrêmement complexe et cela explique l'impossibilité pour les deux parties de résoudre le conflit sans violence.

Par ailleurs, la résistance ne répond pas toujours à une occupation militaire. Elle peut naître du refus du fonctionnement de la société et s'opposer à des lois. Depuis une dizaine d'années, nous remarquons des vagues de migration provenant de pays défavorisés ou en guerre. Souvent illégaux en Europe, ces migrants se voient parfois offrir l'aide des locaux. Mais, en faisant preuve de solidarité, ces locaux enfreignent la loi. C'est le cas de Cédric Herrou, agriculteur français, qui est arrêté en 2016 pour ce que l'on va appeler un "délit de solidarité". Il est condamné pour avoir aidé certains migrants à traverser la frontière franco-italienne et en avoir logé d'autres. La répétition des actions solidaires d'Herrou, après de multiples arrestations, va finalement conduire, en 2018, à la consécration du principe constitutionnel de fraternité dont découle « *la liberté d'aider autrui, dans un but humanitaire, sans considération de la régularité de son séjour sur le territoire national* ». Dans cette situation, un citoyen s'oppose aux idéologies de son pays et enfreint la loi pour y résister. Or, en première instance, on ne présentait pas Cédric Herrou comme un résistant et un héros. On le présentait plutôt comme

un traître à la France et un criminel. Le pouvoir français le voyait comme hostile à la stabilité de la nation et ne lui reconnaissait pas son droit à résister.

Ainsi, l'analyse de la résistance en pratique est très complexe. Quand est-on considéré comme résistant ? Qui en décide ? En fin de compte, ce sont les dominants qui désignent les résistants. Si les Alliés avaient perdu la guerre, les résistants belges auraient été présentés comme des terroristes dans nos cours d'histoire, les Palestiniens ne seront jamais appelés résistants par Israël et Cédric Herrou était considéré comme un criminel avant que la loi ne change. Tout est une question de point de vue et donc de position dominante. Mais si les puissants instaurent les règles et interdisent la rébellion, résister ne devient-il pas un devoir citoyen ? Un "délict de solidarité" pour que chacun puisse enfin vivre librement ?